

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage :



## THEO2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

6. Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse, à l'aide des outils appropriés, afin d'analyser et d'interpréter de manière critique les résultats de la recherche.
7. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions et justifier une prise de position théologique.
8. Rédiger et présenter une recherche systématique et originale sur un sujet théologique particulier.

AA4

Développer et justifier une réflexion théologique personnelle en regard de problématiques et de questions de société importantes.

1. Intégrer les matières et les activités suivies durant l'ensemble de la formation.
2. Construire une réflexion théologique personnelle sur une question approfondie en lien avec la société actuelle.
3. Collaborer dans des projets pluridisciplinaires.
4. Agir en tant que théologien d'une manière rigoureuse dans le monde professionnel et la société civile.
5. Prendre position dans l'espace public en justifiant sa posture théologique et en tenant compte du contexte culturel.

AA5

Communiquer et dialoguer de manière professionnelle et respectueuse en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte.

1. Réaliser des communications de qualité professionnelle écrites et orales, en utilisant les supports adéquats.
2. Adapter le contenu et la forme du message aux différents interlocuteurs (experts, collègues, public large).
3. Dialoguer de façon respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA6

Agir en acteur universitaire critique et responsable, soucieux de valeurs éthiques, en exerçant un regard réflexif et se projeter dans une





## Liste des finalités

---

*En 2024-2025, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:*

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)*
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)*

*Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir*

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LFILO2132	Philosophie de la religion (questions spéciales)	Jean Leclercq Marc Maesschalck	FR [q1] [30h+0h] [4 Crédits] 	x	x







LTHEO2322

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTHEO2871	Transition écologique et théologie pratique	Ikenna Paschal Okpaleke	⌘ [q2] [30h] [4 Crédits] Δ ⓘ	x	x
⌘ LTHEO2872	Questions actuelles de transmission religieuse				

## ***Finalité didactique [30.0]***

---

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes : la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ; la réflexion sur les pratiques et leur contexte ; la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs. Le dispositif comporte trois types d'activités : des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) des séminaires ; des cours magistraux. Ces activités sont réparties en deux catégories : les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle AGRE (13 crédits) ; les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits). La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de

**○ Séminaire d'observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation) (4 crédits)**

*Choisir une des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre*











**Cours au choix de la filière histoire du christianisme [8.0]**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

Choisir 2 cours parmi :

⌘ LTHEO2170	Approche comparée des religions 🌐	Philippe Cornu	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	x
-------------	-----------------------------------	----------------	-------------------------------	---

**Cours au choix de la filière théologie pratique [8.0]**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel  
**1 2**

**Contenu:**

Choisir 2 cours parmi :

⊗ LFILO2132	Philosophie de la religion (questions spéciales)	Jean Leclercq Marc Maeschalck	FR [q1] [30h+0h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2170	Approche comparée des religions	Philippe Cornu	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2190	Théologie spirituelle	Eric Gaziaux	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2220	Explication d'auteurs théologiques	Benoît Bourguin Eric Gaziaux	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2332	Théologies protestantes	Olivier Riaudel	FR [q1] [30h] [4 Crédits] △ ⊕ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2361	Dialogue théologique interconfessionnel		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2412	Ancien Testament : questions approfondies	Matthieu Richelle	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
LTHEO2421	Nouveau Testament : questions approfondies	Régis Burnet	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2430	Religions et genre	Justine Manuel	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2431	Bible et culture	Hans Ausloos Olivier Riaudel	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2471	Histoire et archéologie de la Palestine		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊖ 🌐	X	

## Cours au choix de la finalité didactique [8.0]

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
- 

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Choisir 2 cours parmi :

Bloc  
annuel

1 2

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

***Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.***

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊘
-





## THEO2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

### Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tous les bacheliers

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

### Bacheliers étrangers

Tous les bacheliers

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
Tout bachelier délivré dans un cursus de type court - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans <a href="#">détérminés en fonction du programme so 0 9a7 dans un cursus de type court - crédits</a>	



d'université : Théologie  
pastorale

Tous les masters

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

### Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

### Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

#### ACCÈS SUR DOSSIER

En cas d'admission sur dossier, celui-ci doit être adressé au Vice-doyen de la Faculté de théologie et d'étude des religions, Grand-Place, 45 bte L03.01.01 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le dossier présenté comprendra au moins :

- Un Curriculum vitae
- Copie des diplômes déjà obtenus
- Copie des relevés de notes

Le Vice-doyen détermine après examen du dossier et en concertation avec le responsable académique du programme l'éventuel complément de formation.

---

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

---

## PÉDAGOGIE

---

Le **tronc commun** est conçu de manière à favoriser une approche nettement interdisciplinaire de la théologie. Pour ces principales activités, les cahiers de charges prévoient une interaction entre enseignement et recherche, ce qui doit permettre à tous les étudiants, y compris ceux de la finalité didactique, de s'initier à la recherche dans les divers domaines de la théologie.

Le choix d'une des 5 filières de la **finalité approfondie** permet à l'étudiant de ne pas se disperser dans l'approfondissement de multiples matières.

